L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE NICOLAS BREMONTIER

INFORMATION AUX ELEVES ET AUX PARENTS

Nous vous proposons, tout au long de l'année, le mercredi après-midi et certains jours entre 12h-14h, des pratiques de remise en forme/cardio-training/activité bien être, Badminton, Volley, Beach volley et sorties plein air (sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire)

La pratique est libre ou compétitive. Les élèves ont un accès prioritaire à la cantine sur le créneau du midi.

Notre objectif : Renforcer l'identité des élèves à leur établissement en créant un lieu de vie, de partage, d'échange de bien-être et de convivialité.

Pour se licencier, il faut :

- Une autorisation parentale
- Une cotisation de 15 € (espèce ou chèque à l'ordre de « l'association sportive du Lycée Nicolas Brémontier »).

Le protocole sanitaire du règlement EPS s'applique à l'association sportive du lycée.

L'application « BREM AS » peut être téléchargé

L'équipe EPS du lycée Brémontier.

.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____père, mère, tuteur, représentant légal (1)

- Autorise (2) _____ classe _____date de naissance : ____

Portable : _____ mail : _____

- A participer aux activités de l'Association Sportive du Lycée Nicolas Brémontier
- A renseigner sur la plateforme OPUSS de l'UNSS, le nom, prénom, date de naissance de l'élève.
- Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité. (3)

Fait à _____ le _____

1. (1) Rayer la mention inutile

2. (2) Indiquer nom et prénom du licencié
3. (3) Rayer en cas de refus d'autorisation

Signature :